

**Département de la Marne**

**Canton de Fismes Montagne de Reims**

**Arrondissement de Reims**

-----

**Mairie de Germigny**

**51390 GERMIGNY**

**<http://mairie.germigny.a3w.fr/>**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 4 avril 2023**

Présents : M. ARIZZI Bruno, M. PONSART Patrick, Mme RASSELET Séverine, Mme NUPS Nathalie, Mr WENTZEL Hervé, Mr MARTIN Frédéric, Mr DELOY Laurent, Mme\_NANET Hélène, Mme RASSELET Marie.

Absents non excusés :

Absents excusés : Mme TABALA Stéphanie, Mr CHAUNUT Jean-Yves

Procuration :

Secrétaire : Mme NUPS Nathalie

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Germigny, sous la Présidence du Maire, Mr ARIZZI Bruno.

La séance est ouverte à 18h30.

Ordre du jour :

- **Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales**
- **Présentation du bilan de l'association « Germigny, c'est Chouette »**
- **Devis tontes Nord environnement**
  
- Questions diverses.

### **Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales**

Le Maire informe les membres du conseil municipal que les opérations d'inscription et de radiation ne sont plus exercées par la commission administrative de révision des listes, mais par le Maire, une commission de contrôle est donc créée afin d'effectuer des vérifications a posteriori. Cette commission a deux missions, à savoir statuer sur les recours administratifs exercés par les électeurs intéressés et s'assurer de la régularité de la liste électorale. Elle a ainsi accès à la liste des électeurs de sa commune et peut inscrire un électeur omis ou radier un électeur indument inscrit.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de désigner :

Mme Marie RASSELET, conseillère municipale

Mme Béatrice ARIZZI, déléguée de l'administration

M Gérard TROCMEZ, délégué du Tribunal de Grande Instance

### **Présentation du bilan de l'association « Germigny, c'est Chouette »**

M Patrice NANET étant absent, la présentation du bilan de l'association est reportée à un prochain conseil.

### Devis tontes Nord environnement

M le Maire présente le devis de France Environnement d'un montant de 8021.76€ TTC pour effectuer les tontes Rue de la Montagne (partie plate), cheminement et terrain de sport et Rue Jules Brisac (environ 13 passages).

Le Conseil Municipal vote pour, à l'unanimité.

### Questions diverses

Le Conseil autorise l'association Germigny c'est chouette à créer un carré hors sol pour plantes aromatiques sur le terrain derrière l'église.

Plus de questions, la séance est levée à 19h40.

Le maire,  
  
Bruno ARIZZI